



Les éleveurs expriment un besoin croissant d'identifier des alternatives techniquement fiables et économiquement viables permettant de maintenir les performances du troupeau tout en renforçant l'autonomie alimentaire de leur exploitation. Ils souhaitent mieux connaître les différentes ressources fourragères mobilisables, leurs valeurs alimentaires, leurs rendements, ainsi que les conséquences de leur intégration sur les surfaces cultivées, les stocks et les rations.

OBJECTIF DE FORMATION

IDENTIFIER LES ALTERNATIVES AU MAÏS POSSIBLES ET LES CLASSER SELONS DIFFÉRENTS FACTEURS

CHOISIR UNE ALTERNATIVE ET CALCULER LES IMPACTS DE SA MISE EN PLACE

MESURER LES IMPACTS SUR SON SYSTÈME D'EXPLOITATION ET CONSTRUIRE UN SCÉNARIO ADAPTÉ

CONTENU DE LA FORMATION

- MATINÉE

Exercice de présentation croisée le maïs et vous. Présentation des résultats d'essais sur des alternatives testées en élevage. Travail individuel grâce aux grilles de calcul.

- APRÈS-MIDI

Calcul des stocks à réaliser, grille des impacts, calcul du nouvel assolement et des rations sans maïs.

Échanges entre les participants et les intervenants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Cours pratiques, démonstrations, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATE ET HORAIRES

Mardi 8 septembre 2026 de 9H à 17H

SOIT 7 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs éleveurs de bovins viande du département et départements voisins.

Prérequis : Aucun

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : VESOUL (70)

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

INTERVENANTS

Fabien DESCHIZEAUX, conseiller bovin viande de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire et Margaux PARTY, conseillère bovins allaitants de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **28 août 2026** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Pour les contributeurs VIVEA

Prise en charge intégralement par VIVEA

Pour les non-contributeurs

182 euros

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38